

CAHIER D'INFORMATION

ATHLÉTISME EN SALLE 2025-2026

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.



DATES

Rencontres

- Vendredi 28 novembre 2025
- Vendredi 16 janvier 2026
- Vendredi 30 janvier 2026
- Vendredi 13 février 2026
- Mercredi 25 février 2026

Championnat régional

- Mercredi 18 mars 2026

ENDROITS

Complexe sportif Claude-Robillard

Salle omnisports
1000, avenue Émile-Journault
Montréal (Québec) H2M 2E7

TRANSPORT EN COMMUN

Station de métro Crémazie

STATIONNEMENT

Le stationnement du Complexe sportif est payant en tout temps.

Il y a du stationnement gratuit disponible dans les rues avoisinantes.

ACCÈS À LA SALLE OMNISPORTS

L'entrée principale du complexe sportif donnant sur l'avenue Émile-Journault est la plus près de l'entrée de la salle omnisports.

Seuls les athlètes et les entraîneurs auront accès à la salle omnisports.

Ceux-ci devront emprunter l'entrée nord-ouest pour accéder à la salle.

SPECTATEURS

Les estrades du complexe sportif seront disponibles pour les spectateurs.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement de l'événement ou au respect de l'éthique sportive du RSEQ sera automatiquement expulsé du complexe sportif.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique d'athlétisme en salle du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements d'Athlétisme Québec.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIES D'ÂGE

Catégorie	Date de naissance
Benjamin	1 ^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2014
Cadet	1 ^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012
Juvenile	1 ^{er} juillet 2007 au 31 décembre 2010

ESTRADES

Les écoles pourront s'installer dans les gradins de la salle omnisport, accessibles depuis le deuxième étage du complexe, pendant les périodes d'attente.

VESTIAIRES

Le vestiaire public du complexe sera ouvert et accessible lors des événements.

Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

Le complexe sportif Claude-Robillard, le RSEQ Montréal et le RSEQ Montérégie ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

CANTINE

Il n'y aura pas de cantine sur place. Seulement des machines distributrices offrant des collations seront disponibles. Les jeunes devront apporter leurs propres repas au besoin.

Il est strictement interdit de consommer des breuvages ou de la nourriture dans la salle omnisports.

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

PROPRETÉ DU SITE

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux. Aucun laisser-aller ne sera toléré.

En conséquence, nous devons unir nos efforts et collaborer au maintien de la propreté du site.

- Vous devez vous assurer de bien ramasser les déchets de votre école.
- Vos élèves devront être avisés de l'importance de maintenir le site propre en tout temps.

MÉDICAL

Un thérapeute du sport sera présent sur place lors des événements.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE



Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs.

Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

FACEBOOK

Des photos des compétitions seront disponibles sur notre page Facebook :

Facebook.com/RSEQMtl

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant l'athlétisme en salle, veuillez communiquer avec :

Alexandre Hartl-Meunier
RSEQ Montréal

Coordonnatrice des programmes
ahartl-meunier@montrea.rseq.ca
514 645-6923, poste 7